



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
27 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 20 novembre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [1757 \(2007\)](#) du Conseil de sécurité, en date du 30 mai 2007, et à son annexe, qui porte sur la création du Tribunal spécial pour le Liban (le « Tribunal spécial »). Le paragraphe 5 d) de l'article 2 de l'annexe dispose que le Secrétaire général nomme les juges sur recommandation d'un jury de sélection qu'il établit après en avoir avisé le Conseil de sécurité. Le jury de sélection se compose de deux juges siégeant ou ayant siégé dans un tribunal international et du représentant du Secrétaire général.

J'informe le Conseil de sécurité que j'entends constituer un jury, conformément aux dispositions susmentionnées, en vue de la sélection d'un nouveau juge suppléant. À la suite de la démission de M. Robert Roth, qui a pris effet le 9 septembre 2013, et conformément au paragraphe 3 de l'article 8 du Statut du Tribunal et au paragraphe 6 de l'article 2 de l'annexe à la résolution [1757 \(2007\)](#) du Conseil de sécurité, le Président du Tribunal spécial, M. David Baragwanath, a nommé une juge suppléante, M<sup>me</sup> Janet Nosworthy, membre de la Chambre de première instance. Cette nomination ayant pris effet le 10 septembre 2013, un siège de juge suppléant est vacant depuis cette date.

Le Bureau des affaires juridiques a déterminé que M. Phillip Rapoza et M<sup>me</sup> Teresa Anne Doherty, deux juges internationaux, étaient prêts à faire partie du jury de sélection. M. Stephen Mathias, Sous-Secrétaire général aux affaires juridiques, fera également partie du jury en qualité de représentant du Secrétaire général.

(Signé) **BAN** Ki-moon

